

## Publications

# L'Agence de financement des infrastructures de transport de France

COUR DES COMPTES | 29.08.2016

La Cour des comptes rend public, le 29 août 2016, un référé sur l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF), créée en 2004 pour garantir une allocation pluriannuelle des ressources nécessaires à ces investissements. Comme elle l'a déjà fait dans son rapport public annuel de 2009, la Cour constate l'absence de plus-value apportée par l'AFITF, opérateur de l'État sans feuille de route ni marge de manœuvre. Elle insiste, indépendamment de la question du devenir de cet opérateur, sur la nécessité d'une maîtrise de la trajectoire de financement des infrastructures de transport.

[Lire la suite](#)



## Référé

[Lire le document \(PDF - 2 MB\)](#)

[VOIR LA RÉPONSE ASSOCIÉE](#) +

## Communiqué

[Lire le document](#)

---

**À lire aussi****Les autres publications qui pourraient vous intéresser :**

COUR DES COMPTES | 20.07.2020

**La gouvernance nationale de la protection de l'enfance**

COUR DES COMPTES | 12.05.2020

**Le soutien financier de l'État à la filière du nickel en Nouvelle-Calédonie**

COUR DES COMPTES | 20.04.2020

**L'action de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**